



Comment partager la barre au mieux avec mon élu ?

Binôme élu – agent
Témoignage d'un syndicat GEMAPIEN

Rencontre nationale des réseaux rivières – Arras – 15 au 17 septembre 2025

Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine

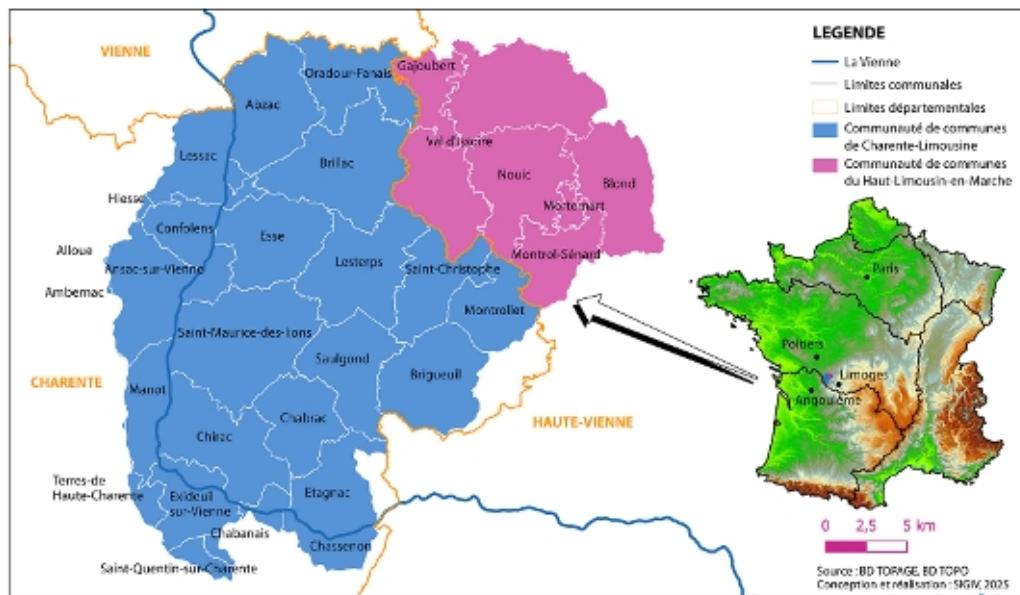


Plan

- ❖ Éléments contextuels
- ❖ Outils de coopération
- ❖ Expériences
- ❖ Synthèse

Informations-clés

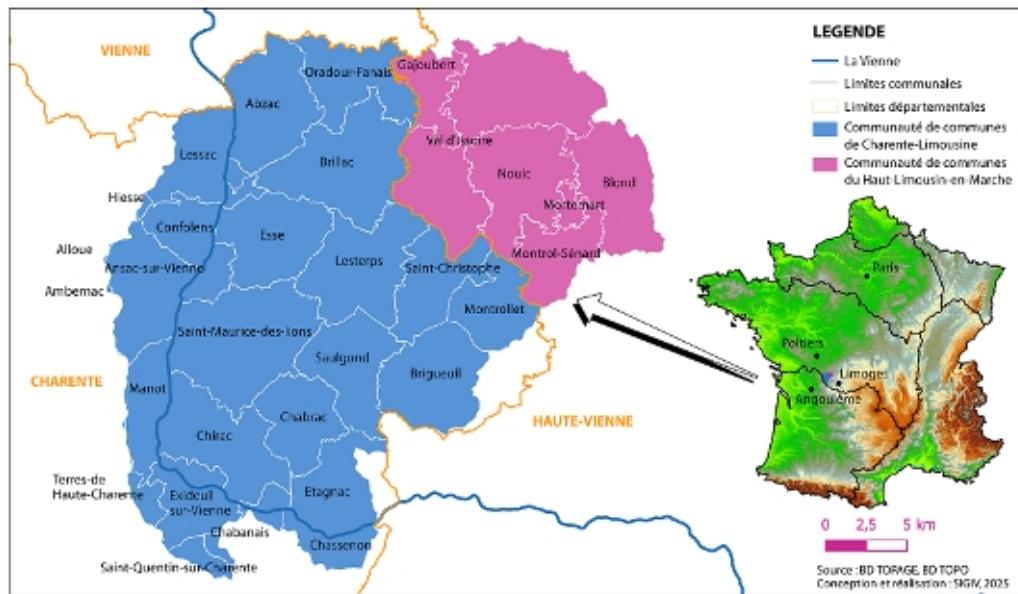
- Création en 2014 sur un périmètre vierge de maîtrise d'ouvrage
- Enjeu initial de la création du syndicat : lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Compétences :
 - GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
 - Animation d'un site Natura 2000



Bordure occidentale du Massif Central
 17 000 habitants – 24 habs/km²
 Milieu rural - Activité agricole orientée vers la polyculture élevage

Informations-clés

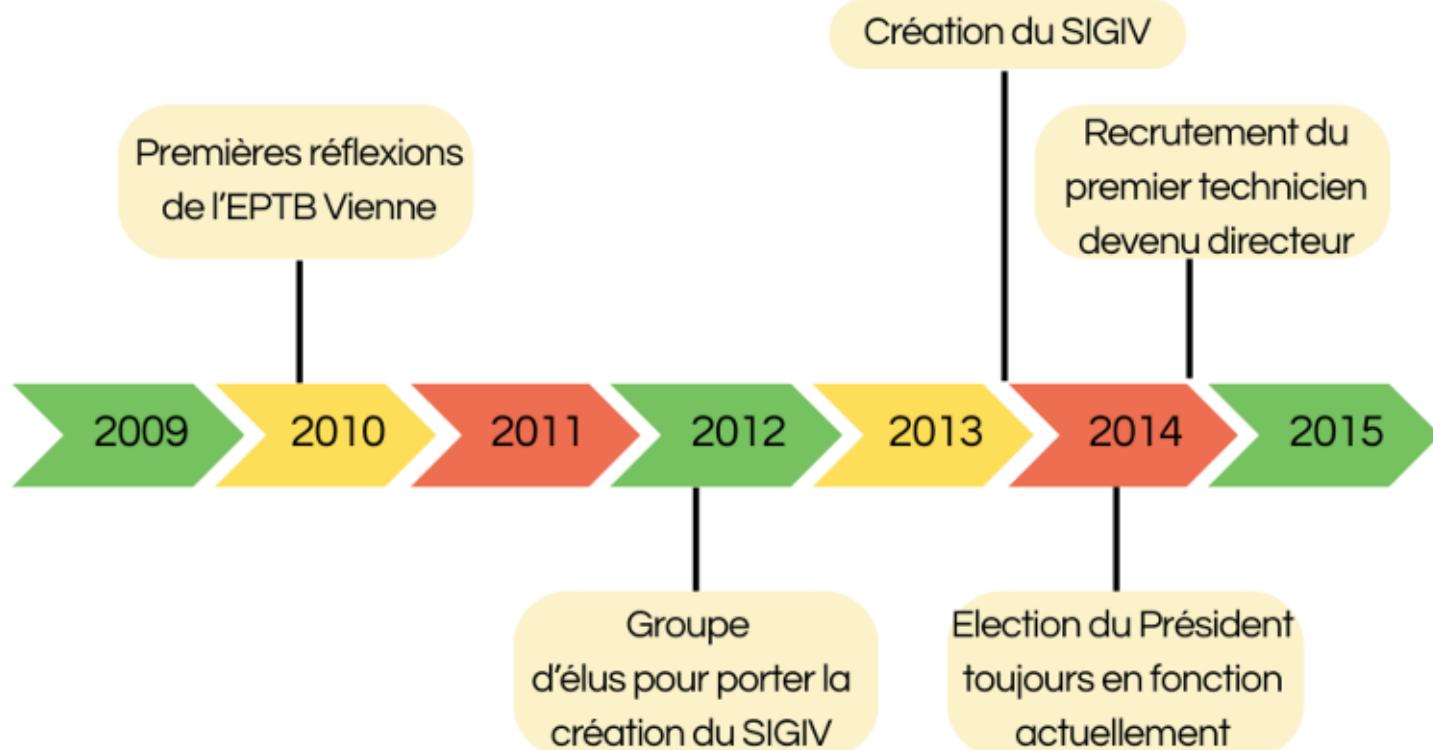
- 2 communautés de communes adhérentes
- Collectivité administrée par un comité syndical
- Siège : Esse (16)



700 km² – 8 masses d'eau
 600 km de cours d'eau
 850 plans d'eau



Création du SIGIV





Gouvernance

Objectif : dialoguer et partager de la décision entre élus

Principes

Gouvernance partagée entre les EPCI membres

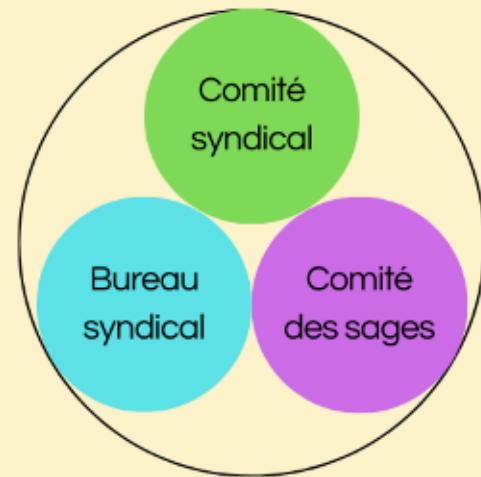
Répartition des compétences syndicales entre élus

Elus syndicaux impliqués dans les instances
environnementales des EPCI membres

Gouvernance

Objectif : dialoguer et partager de la décision entre élus

3 instances d'élaboration de la décision



auxquelles le directeur assiste



Démarche concertée

Objectif : impliquer les élus dans l'élaboration d'un outil de gestion des milieux aquatiques avec les acteurs du territoire



Démarche concertée

Objectif : impliquer les élus dans l'élaboration d'un outil de gestion des milieux aquatiques avec les acteurs du territoire

Apprendre aux élus à se connaître et à travailler ensemble

Principes

Former les élus sur un sujet technique

Capacité à prendre des décisions sur les compétences environnementales du syndicat

Démarche concertée

Objectif : impliquer les élus dans l'élaboration d'un outil de gestion des milieux aquatiques avec les acteurs du territoire





Organisation du binôme élu - agent

Séance de travail hebdomadaire

Echange téléphonique inter-séance

Validation par les élus de la position à tenir par les agents en réunion

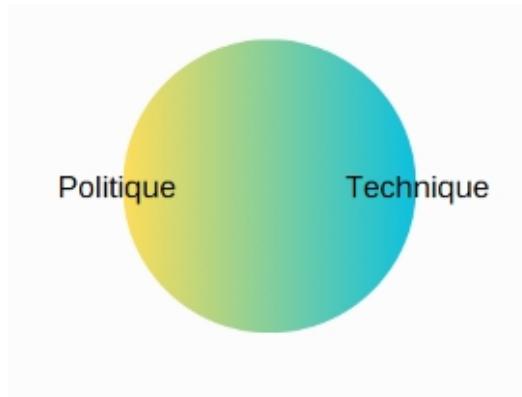
Partage des rôles : décision-expertise/exécution

Communication proposée par l'agent et validée par l'élu

Organisation du binôme élu - agent

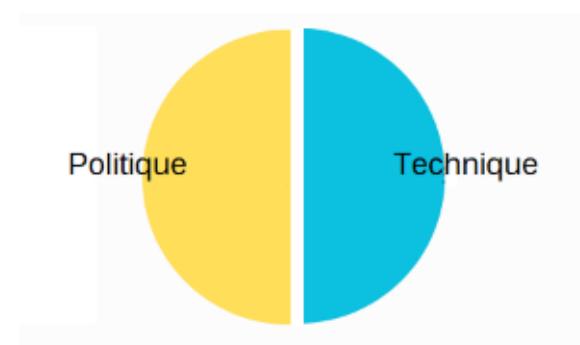
Fonctionnement interne (Séance de travail)

Amalgame des rôles propice à l'expression des idées et à la maturité des raisonnements



Fonctionnement externe (Représentation, réunions...)

Délimitation et séparation claires des rôles



Expériences nourrissant la relation du binôme



Elaboration du contrat territorial

Signature du contrat territorial

Instauration du télétravail

Assoit

Légitimités de l'élu et de l'agent
Confiance réciproque alimentée par des réussites communes
Reconnaissance mutuelle interne et externe des rôles
Positionnement clair des rôles de chacun entre les sphères politiques et techniques
Stabilité du binôme

Synthèse

Le binôme est l'expression d'un équilibre dynamique résultant de :

- l'objectif commun au sein de la collectivité au bénéfice des milieux aquatiques ;
- des personnalités (histoire, qualité et valeur, savoir-être et savoir-faire, ambition) ;
- des expériences.



Merci de votre attention

Président : Benoît SAVY

Directeur : Nicolas THUAIRE

Contact

Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine
6, rue de la Lanterne
16500 Esse
Tel : 05-86-84-05-28